

GUIDE DE SECOURS

contre le
Harcèlement
de rue



#STOP
HARCELEMENT DE RUE

Il s'approche de moi en me disant :

“Ah c'est bien tu cries”

et me pousse une nouvelle fois pour que je tombe...

[Rennes, quartier Sainte-Anne]

"Habille-toi comme tu veux, mais tu ne te plaindras pas de te faire violer." Vous avez peut-être déjà entendu ou lu des témoignages similaires, évoquant des expériences de « harcèlement de rue ».

Sommaire

Harcèlement de rue		→ Frotteurisme	16
vs Drague	1	→ Agression sexuelle/viol	18
Les grands principes	2		
En chiffres	3	Violences envers les personnes LGBTQIA+	20
La loi du 3 août 2018	4	Les bons mots	21
Les formes de harcèlement de rue		Les conséquences du harcèlement	22
→ Regards insistants	6	Attention aux idées reçues	23
→ Approche verbale insistante	8	Es-tu relou.e ?	24
→ Injures publiques	10	Pour aller plus loin	25
→ Filature/Stalking	12	La boîte à outils	26
→ Exhibitionnisme	14	Glossaire	28

Harcèlement de rue **vs** Drague

Le harcèlement de rue englobe les injures, gestes et regards obscènes, agressions ou tentatives d'agressions sexuelles, attouchements et filature dans l'espace public ou semi-public (rue et/ou transports) proférés à l'encontre d'une personne ou d'un groupe de personnes.

Pour celles ou ceux qui ne l'ont pas vécu, le harcèlement de rue est souvent confondu avec la drague de rue.

La drague renvoie à une forme de séduction dans laquelle une personne en approche une autre afin de la charmer, avec politesse et respect. Cela peut aboutir à un échange sympathique si le ou la destinataire est réceptif·ve ou intéressé·e. Si ce n'est pas le cas, la personne ayant fait la tentative poursuit sa route.

« Bonjour, je te trouve charmant.e. Est-ce que ça te dérange si nous discutons ? »

- Pourquoi pas, oui, ça pourrait être sympa ! »

*- Je n'ai pas envie, je ne vous connais pas.
- D'accord, Bonne journée. »*

Si elle insiste, en ignorant le refus (absence de réponse, yeux baissés, gêne apparente...) et le consentement de la personne, il y a harcèlement. Demander à l'autre est la seule manière de savoir. La drague se pratique à deux. **Le harcèlement est imposé par une personne sur une autre, pouvant faire naître un climat de peur, d'insécurité, de gêne ainsi qu'un rapport de pouvoir malsain.**

Si ce phénomène peut paraître anodin, car méconnu, la répétition et la fréquence

des actes – souvent à caractère sexuel et au contenu violent – peuvent entraîner de réels dommages émotionnels, physiques et psychologiques.

« Bonjour, je te trouve charmant.e. Est-ce que ça te dérange si nous discutons ? »

- Je n'ai pas envie, je ne vous connais pas.

- Ben justement, on va apprendre à se connaître ! Je ne suis pas assez bien pour toi c'est ça ? !

- Je ne vous connais pas.

- Mais allez connasse/connard ! »

Pour faire connaître ce problème, l'association « **Stop Harcèlement de Rue** » a vu le jour en 2015 à Paris. Elle compte aujourd'hui une dizaine d'antennes en France.

L'équipe de Bordeaux a souhaité réaliser ce guide afin de proposer davantage de solutions aux victimes et aux témoins, souvent démunis face à ce type d'agressions. Les témoignages et situations illustrés dans ce guide sont majoritairement ceux de femmes, le harcèlement de rue étant avant tout sexiste, parfois doublé de racisme et/ou d'homophobie.

Il convient de rappeler que ce phénomène peut être le fait de personnes issues de tous les groupes qui composent nos sociétés sans distinction d'origine, de classe, d'orientation sexuelle, d'apparence, etc. Tous les hommes ne sont également pas des harceleurs et toutes les femmes n'ont pas connu le harcèlement de rue. Néanmoins les faits sont suffisamment significatifs pour que chacun·e s'en empare et agisse selon ses moyens.

Prêt.e.s ?

Les grands principes

Avant d'évoquer les solutions que vous pouvez mettre en œuvre pour faire face à une situation de harcèlement de rue, voici quelques principes à garder à l'esprit

Même si le motif de l'agression n'est pas juridiquement reconnu, sachez qu'un dépôt de plainte ne peut être refusé.

La justification peut être perçue comme une invitation au dialogue pour l'agresseur :

« Je suis en couple / j'attends quelqu'un
- Ce n'est pas grave je ne suis pas jaloux.se, j'ai tout mon temps. »

Vous avez le droit au respect et vos besoins ne sont pas moins importants que ceux d'autrui. L'agresseur est l'unique responsable de l'agression, pas votre tenue, ni votre activité, ni l'heure de votre déplacement.

La fatigue, les problèmes personnels, font qu'on ne réagit pas systématiquement. Essayez toutefois de définir le moment où vos limites ne peuvent être dépassées.

Ne cherchez pas à convaincre, comprendre ou éduquer l'agresseur, ce n'est ni votre rôle ni votre objectif.

L'autodéfense ne signifie pas s'improviser karatéka mais agir selon ses moyens pour que l'agression cesse.

Imaginer le pire (tout le monde va se moquer de moi si je crie) risque de vous paralyser et vous empêcher d'agir.

Pour éviter d'être tétanisé.e, transformez votre peur en colère avec des phrases telles que « de quel droit il/elle ruine ma journée, me fait du mal ? »

Savoir faire face aux situations d'agressions prend du temps. Soyez indulgent.e avec vous-même.

En chiffres

Loin d'être des cas isolés, les anecdotes entendues dans votre entourage plus ou moins proche traduisent un phénomène de société global dépassant l'échelle nationale. Voici quelques chiffres obtenus lors de l'enquête « Femmes et déplacements »*

83 %
des femmes déclarent avoir subi
au moins une fois dans l'année écoulée
des faits de harcèlement

25 %

des femmes ont subi
des regards insistants, une
présence envahissante, des
sifflements ou bruitages divers

19,2 %

ont subi des commentaires
non désirés sur l'apparence

18,6 %

ont subi des contacts physiques
non souhaités et/ou attouchements
(mains aux fesses, cheveux, poitrine...)

13,2 %

ont subi des
insultes, menaces ou
commentaires injurieux

6,5 %

ont subi des scène de masturbation,
d'exhibitionnisme et/ou
d'autres facteurs cumulés

* Enquête menée par les sociologues Arnaud Alessandrin, Laetitia Cesar-Franquet et Johanna Dagorn, en 2016 auprès de 5 218 personnes. Cette enquête a été commanditée par Bordeaux Métropole.

La loi du 3 août 2018



Les différents comportements englobant le harcèlement de rue relèvent de différentes infractions qui sont punies par la loi : outrage sexiste, injure, exhibition, harcèlement sexuel, agression sexuelle et viol

Le délit d'outrage sexiste, créé par la loi du 3 août 2018, permet de poursuivre des faits qui jusque-là ne constituaient pas une infraction, y compris en l'absence de répétition, comme :

- une proposition sexuelle, mais également toute attitude non verbale telle qu'un geste imitant ou suggérant un acte sexuel, un sifflement ou un bruitage obscène ou ayant pour finalité d'interpeler la victime de manière dégradante ;
- un commentaire dégradant sur l'attitude vestimentaire ou l'apparence physique de la victime ;
- une poursuite insistante de la victime dans la rue.

« Un changement au niveau du vocabulaire par rapport à la qualification juridique du fait, l'expression "violences faites aux femmes" est remplacée par "violences à caractères sexuel et sexiste". »
www.ligifrance.gouv.fr

L'infraction sera constituée qu'il s'agisse d'un lieu public – tel que la rue, les transports en commun ou encore un établissement scolaire – ou d'un lieu privé – comme un espace de travail.

En cas de plainte, la preuve pourra non seulement être recueillie par des témoignages mais également par l'exploitation de moyens de vidéo-protection.

« Chaque année, 1,7 millions de femmes de 18 à 75 ans ont déclaré avoir été victimes d'au moins une violence à caractère sexuel. »
www.village-justice.com

Outrage sexiste

750 € à 1 500 € d'amende en cas de circonstance aggravante, notamment en cas d'abus d'autorité :

- si la victime est un.e mineur.e de moins de 15 ans ;
- en cas de vulnérabilité physique ou économique particulière de la victime ;
- si l'acte est commis en réunion ;
- s'il est commis dans un véhicule affecté au transport collectif de voyageurs ou dans un lieu destiné à l'accès à un moyen de transport collectif de voyageurs ;
- s'il est commis en raison de l'orientation sexuelle, vraie ou supposée, de la victime.

« En un an, 713 contraventions pour "outrage sexiste" ont été dressées. »
huffingtonpost.fr

L'outrage sexiste est également passible d'autres peines complémentaires, comme la nouvelle peine de stage de lutte contre le sexisme et de sensibilisation à l'égalité entre les femmes et les hommes.

Les formes de Harcèlement de rue

Regards insistants
Approche verbale insistante
Injures publiques
Filature/Stalking
Exhibitionnisme
Frotteurisme
Agression sexuelle/viol

Regards insistants

À la différence d'un regard dans le vague, les regards insistants sont fixés sur une ou plusieurs personnes et/ou sur une ou plusieurs parties du corps, dans le but de provoquer un sentiment de malaise



Si je suis

Victime

Déplacez-vous

Si vous êtes isolé.e. avec l'agresseur, rapprochez-vous de potentiels témoins en prenant par exemple une autre place dans le bus/tramway ou en rejoignant une partie plus fréquentée.

Attirez le regard ailleurs

En montrant par exemple du doigt quelque chose au loin : « Qu'est-ce qui se passe là-bas ? » pour attirer l'attention de l'agresseur sur autre chose que vous et en profiter pour partir.

Intégrez-vous à un groupe

Vous pouvez vous faire passer pour un.e ami.e : « Vous êtes là, je vous cherchais depuis tout à l'heure ! » Expliquez en aparté votre situation.

Posez vos limites en trois étapes

Énoncez ce qui se passe, ce que cela provoque en vous, ce que vous souhaitez.
« Vous fixez ma poitrine, cela me met mal à l'aise, arrêtez/changez de place. »

Si je suis

Témoin

Jaugez la situation

Si vous n'êtes pas certain.e de ce qui se passe, rapprochez-vous de la personne afin de confirmer ou infirmer vos soupçons.

Entrez en contact avec la victime

En l'interrogeant du regard pour savoir si tout va bien.

Déplacez-vous

Si la victime est visiblement mal à l'aise (yeux baissés, joues rouges, mouvements nerveux...) proposez lui de prendre ta place.

Faites-vous passer pour un.e ami.e

En inventant un prénom : « Tiens X, ça fait longtemps ! Qu'est-ce que tu deviens ? Ça te dit qu'on aille discuter avec Y qui est là-bas ? »

Détournez l'attention

En posant une question banale à l'agresseur : « Auriez-vous l'heure s'il vous plaît ? / Ce bus s'arrête bien à République ? » pour permettre à la victime de partir.

Que dit la loi ?

Malheureusement, aucun texte de loi ne condamne les regards insistants. Cependant, si l'agresseur couple son attitude d'une filature ou d'injures, vous êtes en droit d'appeler la police ou la figure d'autorité la plus adaptée à la situation (chef.fe d'établissements, surveillant.e.s, conducteur.trices de bus, contrôleurs.ses...)

Approche verbale insistante

Cette situation commence généralement par un simple échange verbal, tel que : « Où se trouve le jardin public ? » suivi de questions de plus en plus insistantes et intimes : « Tu habites près d'ici ? Tu es seule ? Célibataire ? ». Si l'interpellé.e est mal à l'aise ou ne souhaite plus répondre mais que les questions continuent, on parle de harcèlement et non de drague

Si je suis

Victime

Exprimez votre refus

Même si vous avez débuté une conversation avec la personne, vous êtes en droit de l'arrêter quand vous le souhaitez, notamment si vous vous sentez mal à l'aise.

« Je n'ai pas envie de répondre à ces questions, c'est personnel / je ne veux pas discuter. »

Usez de métaphores pour illustrer le consentement

« Tu es vraiment jolie, je peux prendre ton numéro ? »

-Non...

- Je ne comprends pas : je suis gentil.le, je te fais un compliment.

- Elle a l'air douce ton écharpe. Je peux me moucher dedans ?

- Bah, non...

- Je ne comprends pas : je suis poli.e, gentil.le, je te fais un compliment. »

Ignorez

Nous ressentons tous et toutes les situations différemment. Si vous ne ressentez pas le besoin d'exprimer votre refus, ne prêtez pas attention à l'agresseur.

Déconcertez l'agresseur

En adoptant un comportement autre que celui attendu : « Sérieusement, ça a déjà marché cette technique ? »

Faites preuve d'humour

Selon la situation et si l'agresseur n'est pas menaçant :

« Hé salut princesse ! »

- Non, tu es vraiment mon prince ?! C'est le plus beau jour de ma viiiiie ! Il est où ton château (avec une voix très aigüe) ? »

Si je suis

Témoin

Approchez-vous de la victime

Faites croire à l'agresseur que vous la connaissez « Salut X (inventez un prénom

pour que la personne harcelée comprenne la stratégie). Je suis en retard désolé.e. On y va ? »

Adressez-vous au harceleur

En lui posant une question sans agressivité ou moquerie : « Excusez-moi, pour aller aux Champs Libres, c'est bien l'arrêt Charles de Gaulle ? » N'hésitez pas à réitérer pour laisser à la personne le temps de partir.



Que dit la loi ?

Une approche verbale insistante peut être qualifiée d'outrage sexiste s'il y'a des commentaires **non désiré sur votre tenue, à connotations sexuelles, ou homophobes**. Si vous ressentez un potentiel danger, faites le 17 ou le numéro d'un proche. N'hésitez pas à solliciter les personnes environnantes.

> 90 € à 750 € d'amende

Injures publiques

Les injures sont une suite de paroles violentes et offensantes, une expression outrageante ou méprisante, non précédée d'une provocation et qui n'attribue aucun fait précis à la victime. Elles peuvent être accompagnées de menaces

Si je suis

Victime

Ne culpabilisez pas

Les injures proférées à votre rencontre ne sont en aucun cas fondées et sont souvent des tentatives de l'agresseur pour « garder la face » dans une situation où il est en difficulté.

Ignorez

Vous pouvez choisir de ne pas prêter attention à l'agresseur en n'entrant pas dans son jeu d'escalade d'insultes.

Partez

Si vous ne parvenez pas à dialoguer, rejoignez un autre endroit fréquenté.

Sollicitez l'entourage

« Quelqu'un veut bien dire à cette personne d'arrêter ? Moi il ne m'écoute pas ! »

« Ça ne dérange personne que ce mec me traite de pute parce que je ne lui donne pas mon numéro ? »

« Monsieur avec la veste rouge, et s'il parlait comme ça à votre fille, ça vous plairait ? »

Menacez le harceleur

Si vous le pouvez et mettez votre menace à exécution « J'appelle le 17, on verra ce que pense la police de votre attitude. »

Prenez des preuves

Si vous le pouvez, en enregistrant ou en prenant une photo discrètement.

Si je suis

Témoin

Placez-vous à côté de la victime

Notamment si celle-ci est isolée, cela peut dissuader l'agresseur.

Faites semblant de connaître la victime : « Salut X (inventez un prénom pour que la personne harcelée comprenne la stratégie). Je suis en retard désolé.e. On y va ? »

Adressez-vous au harceleur

En lui posant une question sans agressivité ou moquerie : « Excusez-moi, pour aller à la rue Le Bastard, c'est bien par là ? »



N'hésitez pas à réitérer pour laisser à la personne le temps de partir.

Sollicitez l'entourage

Pour déstabiliser le harceleur : « Madame/ Monsieur, cette fille se fait insulter, vous trouvez ça normal ? »

Filmez la scène

Si vous le pouvez, sans vous mettre en danger, afin de fournir des preuves à la victime en cas de dépôt de plainte.

Prévenez une autorité

Comme le chauffeur de bus qui peut éventuellement demander à l'agresseur à descendre.

Que dit la loi ?

La loi distingue deux types d'insultes : les injures publiques - entrant dans la définition du harcèlement de rue - et les privées, que nous n'aborderons pas dans ce guide. Sale pute/fils de pute proféré en pleine rue, écrit dans des commentaires sur les réseaux sociaux (paramétrés en mode « public ») ou dans un journal sont des injures publiques, car la victime et un grand nombre de personnes qui n'ont pas de lien les unes avec les autres, peuvent les entendre ou les lire.

Propos de nature racistes, homophobes ou discriminatoires :
jusqu'à 6 mois de prison

+ 22 500 € d'amende

(Article 33 al 3 et 4 sur la Liberté d'Expression)

Menaces ou intimidations :
3 ans d'emprisonnement

+ 45 000 € d'amende

(Article 434-5 du Code Pénal)

Filature/ Stalking

Fait d'être suivi.e de manière ponctuelle ou répétée lors de déplacements sur une distance plus ou moins longue. Le stalker peut être un.e inconnu.e ou un.e proche. C'est une attitude intimidante et menaçante



Si je suis

Victime

Fiez-vous à votre instinct

Si vous avez le sentiment d'être suivi.e, vous avez probablement raison.

Stoppez votre action

Arrêtez-vous brutalement devant une vitrine ou une porte par exemple, afin de le couper dans son élan.

Informez les témoins

Si vous vous sentez en confiance et dans un lieu fréquenté, vous pouvez dire à voix haute : « Arrêtez de me suivre, c'est du harcèlement ! »

Prenez la fuite

En rejoignant un endroit fréquenté (magasin, bar, gare, boulangerie...) Assurez-vous que l'agresseur poursuive son chemin et faites le 17 en précisant le nom de la rue et le physique de l'agresseur. Evitez toutefois d'entamer une course-poursuite avec votre agresseur si vous êtes dans une ville ou un quartier inconnu. Ne pas savoir où vous allez peut vous mettre davantage en difficulté et en danger. De plus, cela risque de réduire vos

capacités physiques (essoufflement, fatigue...) en cas de confrontation.

Menacez le stalker

D'appeler la police si vous êtes certain.e qu'il/elle vous suit.

Si je suis

Témoin

Approchez-vous de la victime

Expliquez-lui que vous avez l'impression qu'elle est suivie (peut-être ne l'a-t-elle pas remarqué) et proposez lui éventuellement de l'accompagner sur son trajet. Cela peut sortir la personne de l'isolement et dissuader le stalker.

Positionnez-vous en tant qu'ami

En feignant de la connaître afin d'inciter le stalker à s'éloigner d'elle et arrêter son comportement.

Adressez-vous au harceleur

Pour détourner son attention : « Excusez-moi vous n'auriez pas du feu/une cigarette/l'heure ? »

Que dit la loi ?

La filature, étant un acte intimidant et menaçant, peut être qualifiée d'outrage sexiste et peut être sanctionnée.

> 750 € à 1 500 € d'amende.

Exhibitionnisme

L'exhibition sexuelle est le fait d'imposer au regard un comportement obscène effectué sur soi-même (masturbation, exhibition du sexe ou de parties jugées sexuelles) ou sur autrui (rapports sexuels), dans un lieu visible de tous, dans le but principal de choquer

Si je suis

Victime

Attirez l'attention sur l'exhibitionniste

En interpellant l'entourage si vous êtes dans un lieu fréquenté : « Regardez, cette personne est en train de se masturber devant moi en me regardant, ce n'est pas normal ! »

Prenez des preuves et protégez-les

Selon la situation et sans vous mettre en danger, photographiez discrètement l'agresseur sur le fait, le visage visible pour que l'identification soit possible.

Dissuadez et menacez l'agresseur

« Je vais appeler la police, ce que vous faites s'appelle de l'exhibitionnisme, c'est interdit ! »

Demandez de l'aide

En le nommant directement. Appelez le 17 ou une autorité compétente à côté de vous, en décrivant précisément la situation.

Déposez plainte

En apportant toutes les preuves dont vous disposez (photos, vidéos, témoins de la

scène...) L'exhibitionniste est accoutumé de ce type de pratique, votre plainte permettra de l'arrêter plus rapidement.

Si je suis

Témoin

Appelez le 17

Ou une autorité compétente (videur, se de boîte de nuit, barman/barmaid, chauffeur.se de bus...) en décrivant précisément la situation ainsi que la tenue de l'agresseur.

Approchez-vous de la victime

Votre présence sera réconfortante pour elle et pourra mettre un terme aux actions du harceleur qui se sentira observé. Essayez d'amener la victime loin du harceleur.

Interpellez l'agresseur

Si la situation ne vous semble pas dangereuse, demandez clairement (et de manière assez forte) à l'agresseur d'arrêter son comportement déplacé. « Ca va je vous gêne pas trop à vous toucher devant cette fille ? »



Que dit la loi ?

D'après l'Article 222-27 du code pénal, l'exhibitionnisme relève de l'agression sexuelle, en cela qu'il est une atteinte sexuelle commise avec contrainte et surprise. L'agresseur impose délibérément son comportement à autrui.

*jusqu'à 1 an d'emprisonnement
+ 15 000€ d'amende*

Frotteurisme

Les frotteurs profitent de la foule ou des regroupements tels que les transports en commun pour se coller à leurs victimes. Ces actes peuvent prendre diverses formes des frottements insistants à travers les vêtements, jusqu'à la masturbation en contact direct avec les vêtements ou la peau



Si je suis

Victime

Ne culpabilisez pas

Si un frotteur s'en prend à vous, ni votre tenue, ni l'heure de votre trajet ou votre position ne justifient ses agissements.

Protégez-vous

En vous éloignant physiquement du frotteur ou en adoptant une position qui ne permet pas de contact physique.

Provoquez un effet de surprise

Si la victime ne se comporte pas comme prévu, l'agresseur sera destabilisé. Attrapez sa main par exemple et retournez-vous en demandant haut et fort : « À qui est cette main ? »

Tentez de dénouer verbalement la situation

En parlant bien fort pour que les témoins soient informés de la situation : « Vous vous collez à moi/me touchez les fesses. Éloignez-vous ! »

Cherchez de l'aide

Auprès de personnes autour de vous en leur donnant si possible des directives : « Monsieur avec l'écharpe verte, aidez-moi

à repoussez cette personne qui se frotte à moi depuis tout à l'heure ! »

Si je suis

Témoin

Approchez-vous de la victime

Votre présence sera réconfortante pour elle et mettra un terme aux actions du frotteur qui se sentira observé.

Prenez la place de la victime

Si vous êtes un homme afin de dissuader l'agresseur. Si vous le pouvez, interposez-vous entre la victime et le frotteur.

Interpelez le frotteur

Si la situation ne vous semble pas dangereuse, demandez clairement et intelligiblement à l'agresseur de stopper son action. Vous pouvez également faire preuve d'ironie.

Appelez à l'aide

Si vous ne pouvez pas vous imposer physiquement entre la victime et le frotteur, essayez de chercher de l'aide auprès d'un service de sécurité ou solliciter le/la conducteur.trice de tram/bus. Interpeler d'autres témoins et décider d'agir ensemble peut également s'avérer très efficace.

Que dit la loi ?

Le frotteurisme peut prendre deux formes que l'auteure et psychiatre Murielle Salmona résume ainsi « Si une personne touche mon épaule de façon répétitive, il s'agit de harcèlement. Si c'est le sein, c'est une agression sexuelle." Punissable par la loi, le frotteurisme impose à une personne un comportement à connotation sexuelle sans consentement en touchant ou caressant des parties intimes (sexe, fesses, seins, cuisses).

5 ans d'emprisonnement + 75 000€ d'amende

Agression sexuelle/viol

Quiconque se rend coupable d'actes de nature sexuelle (toucher ou caresser le sexe, les cuisses, la poitrine...) sur une personne sans son consentement, par une manipulation émotionnelle, par du chantage, ou par contrainte physique, commet une agression sexuelle

Si je suis

Victime

Cherchez de l'aide

Interpelez une personne en la décrivant : « Monsieur avec le sac bleu, madame avec la robe rouge ». Demandez-lui de changer de place avec vous ou de composer le 17.

Essayez d'énoncer ce qui se passe

Pour informer les témoins de la situation.

Prenez la fuite

Si vous avez la possibilité de vous éloigner de votre agresseur, identifiez un ou plusieurs endroits sûrs (avec du monde, éclairés) afin de vous y réfugier et demander de l'aide si besoin.

Recourez à la force physique

Même sans expérience en arts martiaux, en cas d'extrême urgence visez des zones spécifiques (coup dans l'œil, les tempes, le nez, le plexus, les genoux...) Il s'agit de légitime défense.

Parlez-en autour de vous

Si vous ressentez le besoin d'être accompagnée dans cette épreuve, vous pouvez témoigner ou vous tourner vers des associations spécifiques, référencées dans la partie Boîte à outils de ce guide (page 26).

Portez plainte

Si l'agression n'a pas pu être arrêtée, portez plainte seule ou accompagnée. Les policiers ou gendarmes peuvent demander à ce qu'un médecin vous examine pour évaluer votre état physique et psychologique. N'hésitez pas à demander les coordonnées des éventuelles personnes présentes pouvant témoigner avec vous.

Si je suis

Témoin

Réagissez

Rester passif en cas d'agression sexuelle est considéré comme de la non-assistance à personne en danger. Sans vous exposer vous-même, vous pouvez composer le 17 en indiquant le lieu de l'agression et le besoin éventuel d'une ambulance.

Maintenez une distance entre la victime et l'agresseur

En vous positionnant entre les deux si vous estimez que votre sécurité n'est pas directement menacée.

Sollicitez l'entourage

« Monsieur avec le pull bleu, venez avec moi on va parler à l'agresseur pendant que vous, madame avec les lunettes, vous pouvez emmener la victime ailleurs. »

Interpelez l'agresseur

Soit directement en lui demandant de stopper son action, soit en mentant :

« J'ai vu des contrôleurs qui arrivent/j'ai appelé la police, etc. »

Positionnez-vous en ami

« Ah X, je te cherchais, viens on t'attend avec le groupe là-bas. Dépêche-toi on va être en retard ! »



Que dit la loi ?

**75 000 € d'amende
+ 5 ans
d'emprisonnement,
jusqu'à 15 ans de
réclusion criminelle
dans le cas du viol**

Cela englobe tous les faits de nature sexuelle avec pénétration : vaginale, anale, buccale, digitale (avec le doigt) ou au moyen d'un objet.

Le délai de prescription est de 20 ans. Si la victime était mineure au moment des faits, il est de 30 ans à partir de sa majorité.

Violences envers les personnes LGBTQIA+

LGBTQIA+ c'est ... ?

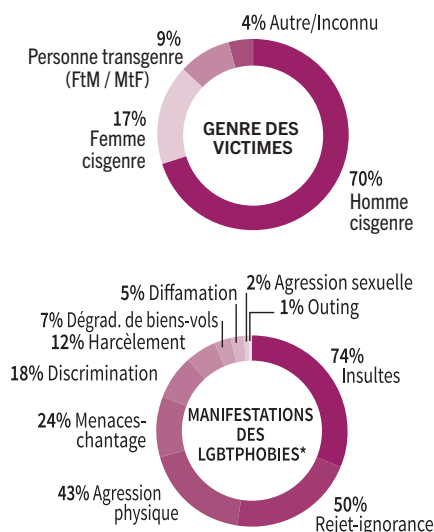
- Lesbienne
- Gay
- Bisexuel-le
- Transgenre
- Queer
- Intersexe
- Asexuel.le
- + Non-binaire, pansexuel.le, genderfluid, genderqueer, Agenre, etc.

Et les LGBTphobies ?

« Toute organisation ou individu rejetant les personnes issues de la communauté LGBTQIA+ et ne leur reconnaissant pas les mêmes droits qu'aux hétérosexuel.le.s. » Les LGBTphobies sont des rejets de la différence, au même titre que la xénophobie, le racisme, le sexisme, les discriminations sociales, liées aux croyances religieuses, aux handicaps, etc. Elles s'expriment par des violences physiques et peuvent dégénérer de la bousculade, du passage à tabac, jusqu'au viol et même au meurtre. Et au quotidien ? Elles se traduisent par des réactions, avouées ou non, de rejets, d'exclusions : injures verbales ou écrites, moqueries, humiliations, harcèlement, refus de service, dégradations de biens et discriminations...

Que faire lorsque sortir de chez soi expose à des dangers récurrents ?

Une simple promenade dans l'espace public, une sortie en couple ou entre ami-e-s, une soirée en boîte de nuit ou à la fête foraine peuvent être propices à l'agression et à l'expression d'une homophobie et d'une transphobie violentes. C'est ainsi que cette communauté est confrontée au harcèlement de rue. Cette haine soudaine sidère les victimes qui ne savent pas toujours comment réagir. Il s'installe ainsi une peur constante lorsque l'on se balade dans la rue et à n'importe quel moment de la journée ou de la nuit. L'agression est alors un violent rappel à la réalité des LGBTphobies. Ces événements ont des conséquences graves, surtout à cause de leur caractère répété. Dès lors, certaines personnes n'osent plus sortir de chez elles, modifient leurs habitudes ou leurs trajets, surveillent leur tenue et leur attitude... En tant que témoin, n'hésitez pas à réagir. En tant que victime, n'hésitez pas à contacter les numéros d'aide.



Source : Rapport sur l'homophobie 2018
SOS homophobie

Les bons mots

Une personne ayant subi une agression se voit confrontée à de nombreuses difficultés, il est donc très important de choisir les bons mots pour la soutenir. Une victime a avant tout besoin d'être écoutée et comprise sans jugement : « Je te crois », « Tu as bien fait de m'en parler », « Ce n'est pas de ta faute »

Ecoutez simplement ce que la victime souhaite vous dire. Ne soyez pas intrusif.ve sur les faits, intéressez-vous à ses émotions. Ne dites pas ce que vous auriez fait ou comment vous vous seriez senti.e à sa place.

- ✗ **Ne dites pas :** « Tu ne t'es pas défendu.e ? Tu n'as rien dit ? Moi je me serais battu.e ! »
- ✓ **Préférez :** « Comment t'es tu senti.e à ce moment-là ? »

Respectez les émotions de la victime. Elle a le droit d'exprimer sa colère, sa tristesse, ou toute autre émotion qu'elle ressent.

- ✗ **Ne dites pas :** « Tu ne vas quand même pas t'énervier pour ça ? »
- ✓ **Préférez :** « Tu as le droit d'être en colère, révoltée, triste. Je suis là pour t'écouter »

Si la victime estime que ses limites ont été dépassées, il est important de la croire sans remettre en question son ressenti, même s'il diffère du vôtre.

- ✗ **Ne dites pas :** « Ce n'est pas du harcèlement, c'est de la drague ! Tu exagères ! »

- ✓ **Préférez :** « Cela a dépassé tes limites, je comprends que tu te sois senti.e mal. »

Soyez compréhensif.ve, ne culpabilisez pas la victime, que ce soit par rapport à sa tenue, son mode vie ou à sa personnalité.

- ✗ **Ne dites pas :** « Mais pourquoi tu étais seule dehors à cette heure-là ? » »
- ✓ **Préférez :** « Tu as le droit de t'habiller comme tu le souhaites, c'est à eux de te respecter, tu n'es pas responsable de l'agression. »

Vous pouvez rappeler à la victime son droit de porter plainte. Toutefois, ce choix est personnel, soutenez-la quel qu'il soit. Demandez-lui si elle souhaite être accompagnée.

- ✗ **Ne dites pas :** « Tu dois absolument aller au commissariat porter plainte ! »
- ✓ **Préférez :** « Ce que tu as subi est interdit par la loi. Tu es en droit de porter plainte et si tu as besoin je peux t'accompagner. »

En complément, vous pouvez orienter la victime vers des structures ou des personnes spécialisées dans l'accompagnement aux victimes (lire Boîte à outils, page 26).



Les conséquences du harcèlement

Peur de l'autre

Une agression laisse des séquelles à plus ou moins long terme sur la victime : cauchemars, stress post traumatique, tremblements, perte d'appétit... Le suivi psychologique est parfois nécessaire pour réapprendre à sortir de chez soi, s'adresser à quelqu'un ou se réapproprier son corps.

Estime de soi

« J'ai commencé à me faire traiter de pute et de sale chienne vers 14 ans. Aujourd'hui j'essaie d'ignorer mais quand j'entends que je suis "juste bonne à me faire gangbanger dans une cave", ou "qu'on va tellement me faire le cul que je vais aimer crier", je me demande ce que j'ai fait pour mériter ça. » Sofia, 20 ans

Une personne qui circule ou s'arrête dans l'espace public ne souhaite jamais être importunée. Les commentaires positifs ou négatifs sur son physique reviennent à le ou la juger sur ce seul critère.

Les injures ou phrases prononcées sont souvent violentes et nuisent au bien-être et à l'intégrité des personnes.

Colère intériorisée

L'agression provoque une vive émotion (peur, colère...) car les limites personnelles ont été transgressées. Ces émotions doivent être évacuées. Lorsque ce n'est pas vers l'agresseur, elles reviennent vers la victime ou vers autrui en causant un sentiment de culpabilité. À terme, cela ébranle l'estime de soi et nuit aux rapports sociaux.

Stratégies d'évitements

« À partir d'une certaine heure je sais que je ne vais pas passer par la place Sainte Anne car ça craint. Pareil en sortant de boîte, je pense toujours à prendre des baskets pour enlever mes talons et courir plus vite si besoin. » [Armelle 22 ans]

Modifier son trajet ou son comportement pour préserver sa sécurité est perçu comme une norme alors même que ces attitudes traduisent une atteinte à la liberté de déplacement dans l'espace public. En effet, ces stratégies montrent qu'il n'est pas possible pour une partie de la population – dans ce témoignage, les femmes – de fréquenter certaines zones de la ville sans risques.

Sentiment d'insécurité dans l'espace public

La plupart des femmes adaptent leur comportement, leur tenue, leur sortie pour « éviter » la violence. Or une agression n'est jamais commise à cause d'une victime mais à cause d'un agresseur. Éduquer les deux sexes au respect est essentiel. Il est important de ne pas propager d'idées fausses, telles que : « les hommes sont soumis à des pulsions incontrôlables », qui déresponsabilisent et tendent à justifier des comportements qui ne peuvent l'être.

Attention aux idées reçues !

Les victimes de harcèlement ou d'agression ne détestent pas les hommes

Elles souhaitent uniquement être respectées lorsqu'elles sont dans des espaces publics, au travail, à l'école ou à la maison. Il ne s'agit donc pas de partir en guerre contre un genre mais de lutter contre le fléau du harcèlement.

Le harcèlement n'est pas un compliment

C'est une agression et une atteinte à la personne. Les menaces, insultes, attitudes dominantes et gestes déplacés n'ont aucun point commun avec un échange mutuel, respectueux et consenti.

Si Brad Pitt manque de respect à une personne dans la rue, cela n'est pas acceptable.

Le physique du harceleur ne rend pas une agression moins grave ou « plus agréable »

En outre, les hommes grands et musclés ne sont pas les seuls à pouvoir réagir. Si vous êtes témoin, des techniques sans danger peuvent être mises en place, quel que soit votre sexe ou votre corpulence.

L'âge ou le physique de la personne ne sont pas des facteurs déterminants

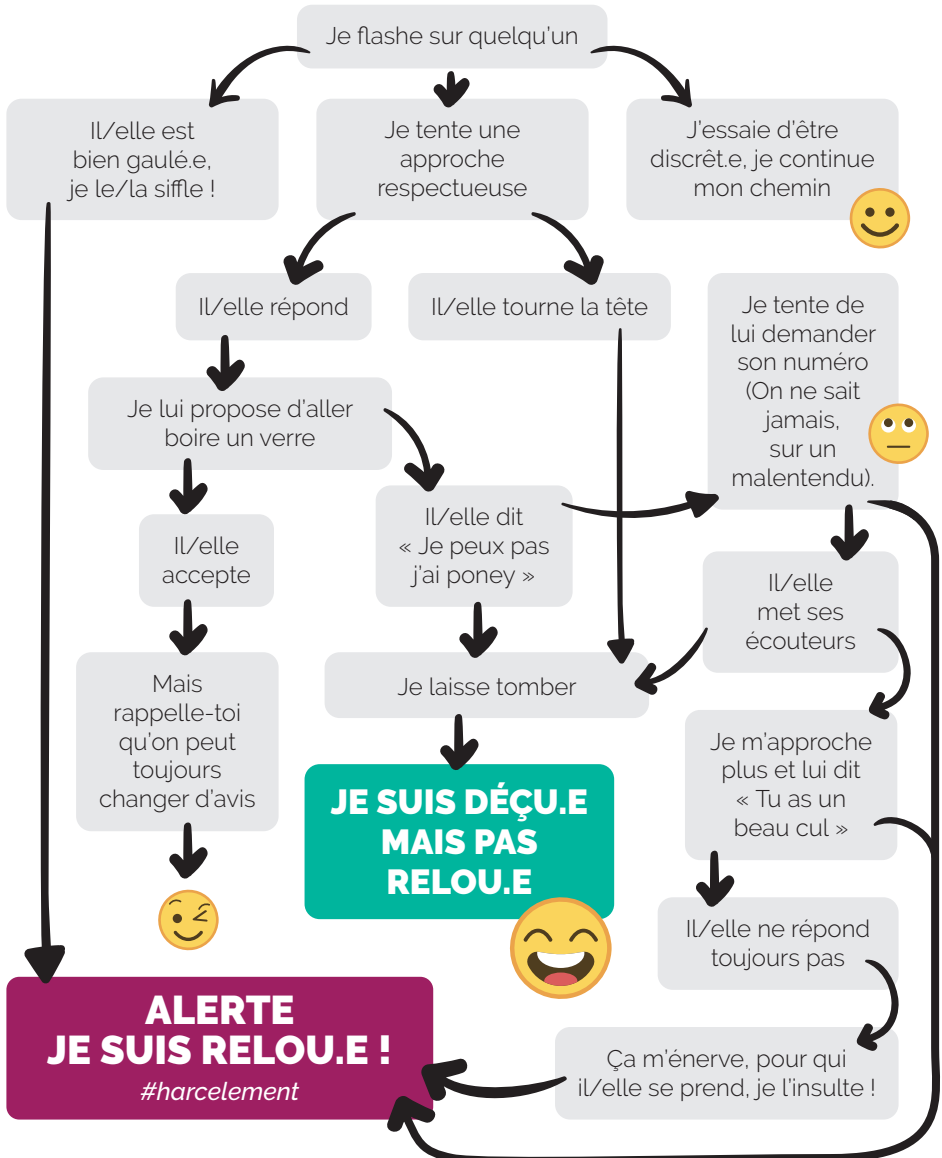
Un.e adolescent.e peut ainsi être autant importuné.e qu'un.e trentenaire, qu'une personne maquillée ou non, en jogging ou en jupe, rond.e ou mince...

Personne n'aime qu'on lui manque de respect ou qu'on ignore ses limites

Certain.e.s l'expriment avec colère, d'autres pas. Il n'est en aucun cas question de faiblesse ou d'hystérie.



Es-tu relou.e ?



Pour aller plus loin

Développer une « phrase pansement »

Certaines remarques nous atteignent plus que d'autres, notamment quand elles font échos à quelque chose de personnel. Vous pouvez imaginer une phrase toute prête qui limitera l'impact des mots.

→ **Ex par rapport au poids** : « Il n'y a jamais trop de quelqu'un de bien ».

S'entraîner mentalement

Imaginez une situation et la manière dont vous pourriez y faire face peut vous aider à être moins pris.e au dépourvu si la situation se présentait.

Contrôler sa voix

Selon la zone du corps, votre voix n'aura pas la même force. Une voix qui vient de la gorge exprime davantage la gentillesse, quand celle de la poitrine évoque plutôt la fermeté ou celle du ventre la colère. Prononcer une même phrase en utilisant ces différentes parties vous aidera à poser votre voix.

Gérer le souffle

Respirer avec le ventre aide à mieux canaliser ses émotions. Rester calme vous permettra de mieux gérer la situation. En inspirant profondément, votre ventre doit se gonfler, et au moment de l'expiration, rentrez le progressivement.

La Boîte

Les endroits où témoigner / échanger sur le harcèlement de rue

Stop harcèlement de rue

Rennes

stopharcelementderuerennes@gmail.com
www.facebook.com/pg/StopHDR35/

« Répondons ! »

Un groupe Facebook de réparties utiles pour se défendre verbalement.

@punchlinettes et @reponse.a.tout

Comptes Instagram de réparties utiles pour se défendre verbalement et avec humour.

Balance ton porc

Site web qui permet aux victimes de harcèlement sexuel ou d'agression sexuelle de poster anonymement leur témoignage et d'échanger ensemble.

Structures de prise en charge

Hôtel de police

02 99 79 86 28

22, bd de la Tour d'Auvergne, Rennes

Une assistante de service social et une psychologue à temps

plein pour vous écouter et vous accompagner dans la démarche de dépôt de plainte.

Le Paej

Point Accueil Ecoute Jeune : cellule d'écoute et d'orientation des victimes.

02 99 31 47 48

4 bis, cours des Alliés (au sein du CRIJ), Rennes

Le planning familial 35

02 99 31 54 22

11, bd du Maréchal de Lattre de Tassigny, Rennes

Viol Info Femmes

Plateforme téléphonique d'information et d'orientation, du lundi au vendredi de 10h à 19h.

0800 05 95 95

Cidff 35

Centre d'information sur les droits des femmes et des familles.

02 99 30 80 89

15 rue de la quintaine, Rennes

SOS Victimes 35

Accueil et accompagnement juridique et psychologique

02 99 35 06 07

9 bis, boulevard Sébastopol, Rennes

sos-victimes-35@wanadoo.fr

Bretagne | SOS homophobie

Ligne d'écoute anonyme

01 48 06 42 41

Lundi à vendredi : 18 - 22h

à outils

Samedi : 14 - 16h
Dimanche : 18 - 20h
sos-bretagne@sos-homophobie.org
www.facebook.com/639120299500625

Les applis utiles

Handsaway

Pour poster des alertes géolocalisées ou apporter son aide si on se trouve à proximité d'une agression.

App-Elles

Elle compte trois fonctions : alerte agression pour prévenir ses proches et contacter les secours, écoute téléphonique pour les violences. Enfin, soutien et informations des associations.

Les ouvrages inspirants

Projet Crocodiles

Un projet BD de Thomas Mathieu illustrant des témoignages de harcèlement.

« Non c'est non, petit manuel d'autodéfense à l'usage de toutes les femmes qui en ont marre de se faire emmerder sans rien dire »

Irène Zeilinger, édition Zones

« La Ville faite par et pour les hommes »

Yves Raibaud, sociologue à l'Université de Bordeaux Montaigne

« Liberté, égalité, fous-moi la paix ! »

Un projet BD de Julie Clavier et Claire Gosnon illustrant de manière humoristique le harcèlement de rue.

« Hé Mademoizelle »

Un projet BD de Yatuu, édition Delcourt.

Les numéros utiles

17 N° de la police gratuit.
Indiquez votre identité, votre localisation et le motif de votre appel.

112 N° d'urgence européen gratuit.

114 Permet d'envoyer gratuitement des SMS quand on est sourd ou malentendant. Une alerte est simultanément envoyée à la police, aux pompiers et au SAMU. Une réponse vous indique la marche à suivre en attendant les secours.

3117 N° d'urgence de la SNCF pour formuler une demande de secours même depuis un train en marche.

3919 Numéro d'écoute national destiné aux femmes victimes de toutes formes de violences ainsi qu'à leur entourage. Anonyme, gratuit, disponible 7j/7.

Glossaire

Agression

C'est une attaque injustifiée et brutale contre quelqu'un sans que cette personne ne l'ait provoquée. Elle peut porter atteinte à l'intégrité physique ou psychologique de la victime.

Consentement

C'est l'accord donné par une personne à une autre personne ou un groupe de personnes pour effectuer une action. Il doit être clair : la gêne, les non réponses, l'hésitation, le malaise traduisent un refus. Le consentement se fait toujours d'égal à égal : une personne endormie, saoule, sous l'emprise de drogues, menacée, mineure ou soumise à un rapport de pouvoir (professeur/élève, employeur/employé.e) n'est pas en mesure de donner son consentement. À noter qu'on a toujours le droit de changer d'avis, même au dernier moment.

Culture du viol

C'est le fait de considérer comme responsables les victimes plutôt que les agresseurs.

EX : Elle a été violée MAIS elle l'a cherchée car elle était en jupe. Il l'a violée CAR elle l'a aguiché en dansant près de lui.

Discrimination

Séparer une personne ou un groupe de personnes en les traitant moins bien, de façon injuste ou illégitime.

EX : Tu es noire.e/une femme/homosexuelle.e/en fauteuil roulant, donc tu n'es pas assez bien pour travailler en équipe avec moi.

Genre

Ce sont tous les comportements construits socialement, jugés comme typiquement « féminins » ou « masculins ». Ils changent selon les époques ou lieux et n'ont aucune justification biologique.

EX : Les femmes sont douces/ les hommes sont belliqueux.

Légitime défense

Implique une riposte de la victime en cas d'impossibilité à se soustraire au danger (force de l'ordre non présente...). La réaction doit être proportionnée à l'agression et immédiate.

Sexisme

Discriminer une personne par rapport à son sexe en considérant que l'un est supérieur ou inférieur à l'autre.

EX : Tu ne peux pas traiter ce dossier car tu es une femme donc ça va être trop dur pour toi.

Victime

Ce terme désigne des personnes qui ne sont pas responsables et qui n'ont pas choisi la violence qui leur est ou leur a été faite. Avoir été victime dans une situation à un certain moment de sa vie ne veut pas dire qu'on le reste indéfiniment.

Rédaction : Stop Harcèlement de Rue Bordeaux,
Illustrations : Irinché, **Graphisme** : Oursin Crayon,
Edition : Février 2021

Avec l'aide de la Ville de Bordeaux et de la Ville de Rennes





Avec le soutien de :



Les antisèches de la répartie

« T'as un o6 ? »

**Pourquoi, t'as
perdu le tien ?**

« Hey ! T'es célibataire ? »

**Non, veuf.ve,
je l'ai empoisonné.e**

« T'es joli.e
tu viens d'où ? »

Du vagin de ma mère !

« Hé t'as quel âge ? »

**L'âge qu'on me
foute la paix !**

« Sexy ! »

Sexiste !

« Pourquoi tu ris
quand je te parle là ? »

**Je rigole pour les 15 ans que
tu risques de prendre pour
détournement de mineur**

« Hey tu vas où
comme ça ? »

**À mon cours
de Krav Maga !**

Face un exhibitionniste :

**Laissez parler votre corps :
Faites la pire grimace,
accompagnée de cris gutturaux,
de doigts dans le nez et d'un joli
filet de bave sur le menton.
A priori on vous laissera tranquille.**





USAGE NON COMMERCIAL - NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE